

Mercredi 23 février 2022

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS APPROUVE L'AVANT-PROJET DU FUTUR CÂBLE 1

Après avoir été déclaré projet d'utilité publique en octobre 2019, le Câble 1 entre dans sa phase concrète avec la validation par Île-de-France Mobilités de l'avant-projet. Cette nouvelle infrastructure inédite en Île-de-France – le Câble 1 sera le premier téléphérique d'Île-de-France reliant Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton - correspond à un investissement global de 132 millions d'euros (hors cabines).

Le transport par Câble 1 (ou C1) adopte également son nom définitif. Il offrira une amélioration du cadre de vie des habitants : il permettra de désenclaver les villes desservies, de les connecter à la ligne 8 du métro et à l'ensemble du réseau de bus de ce secteur.

La validation de l'avant-projet par Île-de-France Mobilités va permettre concrètement de lancer les travaux.

De plus, Île-de-France Mobilités invitera prochainement les Franciliens à s'exprimer sur le design des cabines. En effet depuis plusieurs années, l'Autorité organisatrice a fait le choix de consulter systématiquement les Franciliens pour le choix du design de leur matériel roulant. Après le succès des consultations pour le RER B, pour les métros des lignes 15, 16, 17 et 18, et plus récemment pour le futur tramway T1, Île-de-France Mobilités lance une nouvelle consultation publique à partir du 21 mars (jusqu'au 4 avril) pour choisir l'habillage extérieur des cabines du Câble 1.

Premier téléphérique d'Île-de-France

Le choix d'une liaison par câble répond aux caractéristiques particulières de ce territoire traversé par de nombreuses coupures (faisceaux ferroviaires, infrastructures routières) et au relief marqué, générant des zones enclavées éloignées des réseaux de transports lourds (métro ou train) et où les bus ne parviennent plus à répondre de façon efficace aux besoins des habitants et des employés.

Cette liaison par câble constitue un transport en commun à part entière. Il sera articulé avec les autres modes de transports dont le réseau de métro francilien à Créteil (ligne 8) et intégré à la tarification francilienne sans aucune différence avec une ligne de tram, de bus ou de métro.

À sa mise en service, environ **1 600 passagers à l'heure de pointe** et par direction pourront prendre place dans des cabines confortables et sécurisés de **10 places assises (dont 2 places prioritaires)**, sur **4,5 km** : c'est le téléphérique le plus long de France ! Il **traversera 4 communes** du Val de Marne et **desservira 5 stations** : Pointe du Lac à Créteil, Temps Durables et Emile Combes à Limeil-Brévannes, Emile Zola à Valenton et Bois Matar à Villeneuve-Saint-Georges. Toutes de plain-pied, elles seront **100% accessibles à tous**, ce qui est une première mondiale pour une installation comportant 5 stations.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

La **fréquence de passage** entre chaque cabine sera **inférieure à 30 secondes**. Le **temps du voyage** d'un bout à l'autre de la ligne sera d'environ **18 minutes**.

33 pylônes seront installés le long du tracé pour permettre le passage du Câble 1. L'implantation et le design ont été travaillés afin d'optimiser leur insertion dans leur environnement : modèle « ailé » pour estomper les éléments techniques, couleur blanche pour minimiser l'impact visuel, forme conique et aspect extérieur lisse, etc.



Les grandes étapes du projet

Actions réalisées :

- 13 juillet 2016 : **Décision de création du câble A** avec la validation du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du Projet (DOCP) par le Conseil d'Île-de-France Mobilités
- 26 septembre – 28 octobre 2016 : concertation préalable
- 2017 / 2018 : études complémentaires et concertation continue
- 25 mars au 11 mai 2019 : enquête publique
- 22 octobre 2019 : déclaration d'utilité publique
- 2020 : Attribution des financements pour les études et travaux
- 2020-2021 : poursuite des études d'avant-projet (AVP) et lancement du marché global de performance pour la conception-réalisation-maintenance du téléphérique
- Mai 2021 : **désignation du groupement chargé de la conception-réalisation-maintenance du Câble 1** : Doppel France / Egis Rail / Spie Batignolles / Atelier Schall/ France Travaux

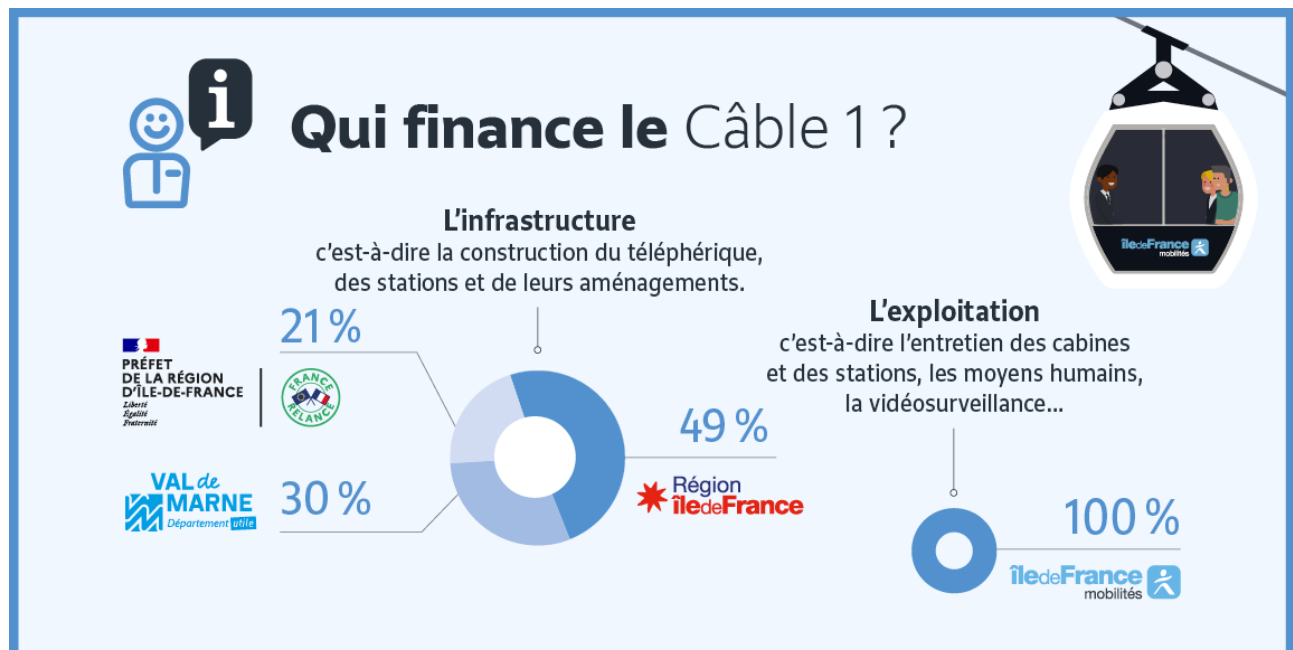
À venir :

- Etudes de projet (PRO)
- Désignation de l'exploitant
- Diagnostics archéologiques
- Travaux concessionnaires
- Travaux d'infrastructure



La mise en service du **Câble 1** est prévu à l'**horizon 2025**.

Les financeurs du projet



Île-de-France Mobilités finance également les cabines, à hauteur de **6 millions d'euros**.

Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabilie : sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

